

## NOTE DE SYNTHÈSE

### Histoire

La mention la plus ancienne de Lascaux, repaire noble relevant de la châtellenie de Montignac, remonte à l'année 1400. A cette date, Bertrand de Lacoulx rend hommage à son suzerain, Louis, duc d'Orléans, comte de Périgord et châtelain de Montignac, « pour son hostel appelé de La coux<sup>1</sup> ». Après les Lacoulx, la seigneurie passe à la famille du Cheylard (ou Chaslard) : Adémar « de Caslario » en est propriétaire en 1451, puis Antoine mentionné en 1490 et encore en 1503.

Avant 1536, la propriété est détenue en co-seigneurie : les propriétaires en sont Antoine du Cheylard, également seigneur de la Titima, et Antoine de Reilhac, aussi seigneur de Belcayre, de Pelvezy et de Salignac, qui rendent chacun hommage pour une partie de leur maison noble au seigneur châtelain de Montignac. Ce sont peut-être eux qui firent reconstruire la maison noble dans les années 1510-1520, comme le suggère la présence de trois écus (aujourd'hui bûchés) placés au-dessus de la porte d'entrée du logis. Passé par la suite en totalité aux de Reilhac, le domaine reste dans cette famille jusqu'au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle.

En janvier 1711, Marguerite de Reilhac, demoiselle de Montmège, vend « le domaine noble de Lascaux » à Jean de Labrousse, sieur du Rocq, moyennant la somme de 11 000 livres. Ce gentilhomme est sans doute le commanditaire de la restructuration complète de la maison noble, avec la reconstruction partielle de l'actuelle petite aile en retour, intervention qui semble avoir été de pair avec la destruction d'une partie des deux ailes.

Après le décès de Jean de Labrousse en 1725, son fils, également prénommé Jean (vers 1691-1776), rend l'hommage du fief au marquis d'Hautefort (1729).

Traversant semble-t-il sans trop de dommages la Révolution, la famille Labrousse (branche de Lascaux) possède encore le domaine en 1813. Elle renoue alors avec le mode de vie des nobles d'antan – mais peut-être ne l'avait-elle jamais quitté ? Le seigneur de Lascaux réside en ville où il exerce comme avocat et premier suppléant de la justice de paix de Montignac. Il habite l'une des plus importantes maisons de la petite cité, dite aujourd'hui « maison forte d'Albret » (rue de la Pégerie, cf. IA24001323), dont la construction remonte au XIV<sup>e</sup> siècle, tandis qu'il peut jouir agréablement de son domaine campagnard de Lascaux, situé à faible distance et où il peut se rendre chaque fin de semaine.

### Description et analyse archéologique

#### 1. Le site et ses abords

De l'analyse du bâti croisée à l'examen des documents anciens (texte de l'aveu rendu le 19 septembre 1667 par Jean de Reilhac (cf. annexe), carte de Belleyme levée en 1768, et plan cadastral ancien de 1813), il est possible de restituer l'organisation du domaine noble sous l'Ancien Régime.

---

<sup>1</sup> Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, E 635 (orig.), fol. 82 : acte du 1<sup>er</sup> septembre 1400 ; archives départementales de Dordogne, 2 E 1828/15-9 (copie du XVI<sup>e</sup> siècle), fol. 4v<sup>o</sup>.

Dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, la demeure est le siège d'une seigneurie au cœur d'une petite exploitation agricole « d'une contenance de quatre cens sept quartonnées » (environ 54 hectares).

Constitué de vastes parcelles en herbe et en labour, de châtaigniers, de pins et de rochers, le paysage du domaine noble de Lascaux avait, il y a moins de cent ans de cela, une physionomie toute différente de celle visible actuellement. Avant la désastreuse crise du phylloxéra qui a ravagé le Périgord au cours de la décennie 1880, la vigne occupait en effet une part importante des terres agricoles de Montignac.

Au domaine de Lascaux, la vigne était cultivée dans de vastes terrains qui s'étendaient sur les flancs de la colline et aussi près de la grande maison noble qu'il était possible. En témoignent les matrices cadastrales de 1813, mais aussi la mention du « pigeonier dans la vigne » de 1667. Or, ce pigeonier dont il ne reste qu'un pan de mur, est aujourd'hui situé à mi-coteau, perdu dans le taillis qui couvre aujourd'hui presque entièrement la colline.

C'est cette colline, appelée « montagne » en 1667, constituée de rochers, et dont le texte de l'aveu rendu par Jean de Reilhac précise le couvert paysager, formé de « jurrige, garrissude, poix et brandiere, genévrier et bois catagnier par le hault, bois et costal » (cf. annexe), qui renferme la désormais célèbre grotte de Lascaux – elle tient son nom de l'ancien repaire noble<sup>2</sup>. Si le plan cadastral ancien et ses matrices (1813) témoignent surtout d'une grande permanence de la végétation de la colline, ils témoignent aussi que le couvert paysager a quelque peu évolué au cours des siècles suivants : en 1813, le paysage n'était déjà plus tout à fait le même qu'en 1667, la vigne ayant pris une part plus importante du coteau et du sommet de la colline (précisément là où se trouve l'actuelle entrée de la grotte)<sup>3</sup>.

## 2. Les dépendances

La plus ancienne description conservée du domaine (1667) dénombre la « maison noble », une métairie avec sa grange, un « moulin à blé séparé avec son escluse » et la « montagne joignant le chemin allant du village de la Saladie à la ville de Montignac » (la colline renfermant la grotte dite de Lascaux).

La métairie a laissé place à une petite ferme modèle (cf. IA24001288), tandis que le four et le moulin ont disparu. Comme l'atteste la carte de Belleyme et encore le cadastre en 1813, le moulin était un édifice très modeste qui n'abritait guère plus qu'une paire de meules à grain, dont la tournante était probablement mue par un arbre vertical à lanterne, lui-même entraîné par l'arbre horizontal à rouet de la roue à aubes. Le four était tout aussi modeste : un simple bâtiment rectangulaire situé à droite du chemin d'accès au domaine.

Reste le « pigeonier dans la vigne » : un pan de mur est le seul vestige encore debout de ce bâtiment qui était autrefois lié au prestige seigneurial. De plan circulaire, ouvert par une porte en direction de la maison (selon les recommandations des agronomes de l'époque

---

<sup>2</sup> Sur ce sujet, voir notre brève étude sur le domaine : PAGAZANI, Xavier, GROLLIMUND, Florian, BECKER, Line, MARABOUT, Vincent. "Lascaux avant Lascaux", Focus – Région Aquitaine [en ligne], avril 2013 [consulté le 30/07/2013]. URL : [inventaire.aquitaine.fr/decouvertes-virtuelles/focus/a-lascaux-avant-lascaux.html](http://inventaire.aquitaine.fr/decouvertes-virtuelles/focus/a-lascaux-avant-lascaux.html).

<sup>3</sup> Il faut souligner que, comme dans d'autres domaines nobles de Montignac (Le Plachat, Coulonges, Vergnas,...), les friches indiquées par les matrices cadastrales résultent sans doute d'un léger recul de l'exploitation de ces domaines abandonnés ou délaissés au moment de la période révolutionnaire par leurs propriétaires. Ces terres laissées en friche étaient sans doute auparavant cultivées en vigne. Les décennies suivantes du XIX<sup>e</sup> siècle verront au contraire une remise en bon état de ces exploitations.

moderne), il était muni de nombreux boulins pour loger les pigeons. Son couverture était assuré par une coupole appareillée en tas de charge de pierres sèches.

### 3. Le bâtiment principal

Dressée à flanc de coteau et dominant la métairie située en contrebas et à distance, la maison noble était accessible par un chemin montant en pente douce jusqu'à un portail en plein-cintre flanqué par deux pavillons de défense de plan carré. La destruction des pavillons de flanquement et du portail, le creusement du chemin actuel dans la roche et la construction du mur de soutènement des terres bordant ce chemin furent réalisés pour faciliter l'accès à la demeure après 1813, date du plan cadastral ancien où ces éléments sont représentés.

Après avoir franchi l'entrée, le visiteur pénétrait dans une petite cour dans laquelle se dressait la demeure noble qui adoptait un plan en équerre : deux corps de logis disposés à angle droit, un corps principal au nord et un corps secondaire à l'ouest, avec la tour d'escalier placée dans l'angle. Des murs ruinés, des pierres d'attente, des raccords de maçonnerie (mur pignon sud du corps secondaire) et le vestige d'un cordon d'appui mouluré (mur sur cour du corps secondaire) attestent encore de la forme et de l'étendue initiale des deux corps, qui furent réduits d'au moins un tiers de leur longueur probablement au XVIII<sup>e</sup> siècle. En outre, un corps est aujourd'hui adossé au corps principal : ce petit bâtiment, qui ne comprend guère plus qu'un rez-de-chaussée et une terrasse au-dessus couverte par un toit, date du début du XX<sup>e</sup> siècle. De fait, il renferme la porte d'entrée d'origine : une belle porte rectangulaire (très érodée) à moulures toriques et base prismatique continue dans l'ébrasement, surmontée de trois écus (bûchés) et d'un cordon à décor de feuilles de chêne (martelées), ouvrait la tour de l'escalier au rez-de-chaussée directement depuis la cour.

Ces corps de logis reposaient sur un étage de soubassement en partie creusé dans la roche et qui abritait le « cellier à mettre vin », autrement dit les chais (cf. annexe). Cette disposition des chais placés dans un étage de soubassement témoigne d'une centralisation du fruit des récoltes dans la maison noble, ainsi que de l'importance accordée au vin qui est placé sous la surveillance directe du maître des lieux. Elle est attestée dans d'autres demeures seigneuriales de la région : aux châteaux de Coulonges à Montignac, d'Auberoche et du Sablou à Fanlac, de la Grande Filolie à Saint-Amand-de-Coly et de Lanquais pour ne citer que ces exemples.

Au rez-de-chaussée surélevé, le bâtiment principal comprend une grande pièce rectangulaire, qui ne peut être que l'ancienne salle seigneuriale, encore munie d'une cheminée (refaite au début du XX<sup>e</sup> siècle, elle porte des armes non identifiées), d'un placard et d'un grand dressoir en meuble d'attache. Il faut également noter que la cheminée actuelle, de belle dimension, en remplace une plus importante, dont les traces d'arrachement se voient encore dans le mur. A ces dispositions s'ajoutait sans doute un petit oratoire pris dans le volume de la salle, recoupé par des cloisons en bois : c'est du moins ce que suggère la présence d'une petite fenêtre trilobée qui ouvre le côté ouest de la pièce. L'étage supérieur abritait une grande chambre (maintenant recoupée par des cloisons), dont subsistent une grande cheminée et un placard à niche. En outre, cette pièce – tout comme le reste du niveau – a perdu son volume initial : le plafond actuel recoupe en hauteur la pièce qui a ainsi perdu deux mètres.

Le corps secondaire devait loger une cuisine au rez-de-chaussée et des chambres et leurs annexes aux étages. Mais ce bâtiment est sans nul doute celui qui a subi le plus de modifications au cours du temps, et il est difficile de restituer son organisation interne.

Quoiqu'il en soit, les pièces des deux corps étaient accessibles par l'escalier en vis en pierre logé dans une tourelle polygonale (transformée ultérieurement pour adopter un plan

carré<sup>4</sup>), appelé le « degré qui sert lesdites chambres » en 1667. Il était orné « en hault, au toit » d'une « giroitte et [de] petit[s] créneaux » : ce sont les signes d'appartenance du seigneur des lieux à la classe dominante.

### **Conclusion et datation**

Il est possible de dater la construction de la maison noble grâce aux vestiges d'une fenêtre qui se voit encore, noyée dans la maçonnerie de son mur gouttereau sud, et à partir des caractères stylistiques de l'ancienne porte d'entrée. Elles sont toutes deux munies dans l'ébrasement de fines moulures toriques séparées par une gorge portées par une base prismatique continue. Pour la fenêtre, il ne fait aucun doute qu'il s'agissait d'une croisée ou d'une demi-croisée, comme l'atteste la présence d'un petit cabochon en pierre subsistant à l'emplacement de la traverse. En outre, elle était encadrée en partie supérieure par un larmier retombant sur un petit culot (encore en partie visible). De ce traitement particulier, il est possible de déduire que la fenêtre datait des premières années du 16<sup>e</sup> siècle, plus exactement des décennies 1510-1520.

---

<sup>4</sup> La tour, de plan carré, présente à l'est un pan coupé qui permettait précisément à une fenêtre (une demi-croisée) d'être dégagée : on doit déduire de cette observation que la tour actuelle a été modifiée, son plan carré étant changé en plan polygonal. A l'intérieur, une autre intervention importante ce remarque : les marches portant noyau, en pierre, ont été cassées (leur emplacement et leur extrémité cassée se voient encore dans le mur de la cage) pour permettre l'installation de l'escalier en bois actuel. Ces deux modifications importantes remontent sans nul doute à la même campagne de travaux.

DOCUMENTATION

Archives

AD Pyrénées-Atlantiques, E 635 (orig.), fol. 82. **Hommage rendu par Bertrand de Lacoulx à Louis, duc d'Orléans, comte de Périgord et châtelain de Montignac**, 1<sup>er</sup> septembre 1400

AD Dordogne, 2 E 1819/15-9 (copie du XVI<sup>e</sup> siècle), fol. 4v<sup>o</sup>. **Hommage rendu par Bertrand de Lacoulx à Louis, duc d'Orléans, comte de Périgord et châtelain de Montignac**, 1400

AD Pyrénées-Atlantiques, B 1803 (orig.). **Rôle des seigneurs de Périgord qui ont prêté l'hommage au roi de Navarre devant Rollet, bâtard d'Albret, commissaire**, 1541

AD Dordogne, 2 E 1828/8. **Pièces diverses relatives au domaine de Lascaux**, 1656-1711 (cf. annexe)

AD Dordogne, 2 E 1828/8-128. **Vente du domaine de Lascaux par Marguerite de Reilhac à Jean Labrousse**, 1711 (mention).

AD Dordogne, 3 E 2244, Tardif notaire royal. **Actes notariés concernant Jean Labrousse seigneur de Lascaux**, 1768

AD Dordogne, 60 H 1. **Acte passé entre les Cordeliers et les Clarisses de Montignac**, 30 janvier 1711 (mention)

AD Dordogne, 1 J 310. **Archives de la famille Labrousse**, 1684-1741

Documents figurés

**Extrait de la « Carte des rivières de la Dordogne et de la Vézère » levée pour François de Ferry**, 1696 (AD Gironde. 3 JC 17).

**Carte de Belleyme. Planche n° 23 levée en 1768**, gravée et publiée en 1789 (AD Dordogne) (cf. illustrations).

**Plan cadastral ancien, section D, 4<sup>e</sup> feuille, Ech. 1/2500**, 1813 (AD Dordogne. 3 P 3 3220) (cf. illustrations).

Bibliographie

GOURGUES, A. de (vicomte). **Dictionnaire topographique du département de la Dordogne comprenant les noms de lieu anciens et modernes...** Paris : Impr. nationale, 1873, p. 171.

FROIDEFOND DE BOULAZAC Alfred. **Armorial de la noblesse du Périgord**. 2 tomes. Périgueux : Jouve, 1891, Marseille : Laffitte Reprints, 2006, tome. II, p. 303.

CHAMPEVAL, J.-B. **Hommages du comté de Périgord en 1541 rendus à Henri roi de Navarre, sire d'Albret, comte de Périgord, comme tel.** *Bulletin de la société historique et archéologique du Périgord*, t. 25, 1898, p. 371

SECRET, J. **Le Périgord. Châteaux, manoirs et gentilhommières.** S.l. : Tallandier, 1966, p. 233

FOURNIOUX, B. « Lascaux III ou Lascaux du Moyen-âge ». **Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord.** t. CXVII, année 1990, p. 140-145

PENAUD, G. **Dictionnaire des châteaux du Périgord.** Bordeaux : Sud-Ouest, 1996, p. 154.

## ANNEXE

Montignac, 30 décembre 1667

*EXTRAIT DE L'AVEU RENDU PAR JEAN DE REILHAC POUR LA SEIGNEURIE DE  
LASCAUX AU COMTE D'HAUTEFORT*

(A.D. Dordogne, 2 E 1828/8-93, orig. en papier, cahier de quatre feuillets).

**TRANSCRIPTION**

« [...] ; fol. 2 r<sup>o</sup> ] Et premièrement, ladite maison noble consiste en cinq chambres et deux en bas qui servent de cellier à mettre vin, au degré qui sert lesdites chambres en hault au toit auquel y a giroitte et petit créneaux, d'un costé de ladite maison une petite maison en bas séparée, pour le plancher, le métayer, une grange, sol<sup>5</sup>, peu de jardin, plusieurs petits bâtiments, un four, un pigeonnier dans la vigne, un petit moulin à blé séparé avec son escluse et scitué au-dessous lesdites maisons et grange, tous ce dessus a ses marques et limites certaines, de vignes, terre de labeur, prés, chenevières, le tout tenant ensemble et une montagne joignante le chemin allant du village de la Saladie à la ville de Montignac entre deux consistant, ladite montagne, en jurridge, garrissude<sup>6</sup>, poix et brandiere<sup>7</sup>, genévrier et bois catagnier<sup>8</sup> par le hault, bois et costal<sup>9</sup> où y a des rochers, tous ce dessus étant de la contenance de quatre cens sept quartonnées<sup>10</sup> [...] ».

---

<sup>5</sup> *SOL* : aire aplanie devant les bâtiments agricoles, où se déroulait souvent une partie des travaux (battage au fléau, par exemple).

<sup>6</sup> *JARRIGE* et *GARRISSADE* : ces deux mots désignent des bois de chênes. Le premier est en dialecte bas-limousin, le second en dialecte languedocien. Les deux dialectes voisinent et cohabitent dans le parler d'oc montignacois (Informations recueillies auprès de Daniel Chavaroche que je remercie).

<sup>7</sup> *BRANDIERE* : grande bruyère à balai.

<sup>8</sup> *BOIS CASTAGNIER* : châtaigniers.

<sup>9</sup> *COSTAL*, subst. masc. : « versant de Montagne, coteau » (ALIBERT, L. *Dictionnaire occitan français selon les parlers languedociens*, Toulouse, Institut d'estudis occitans, 1966, p. 246).

<sup>10</sup> *QUARTONNEES* : mesure de surface ancienne dérivant du quarton, qui est une mesure de contenance. La quartonnée est l'espace qu'on peut ensemer avec un quarton de grain, dont on ne connaît pas la correspondance avec le système métrique moderne.